



Rosny-sous-Bois – Hôtel de Ville
20, rue Claude Pernès
93111 Rosny-sous-Bois cedex
Tél. : 01 49 35 37 00
Fax : 01 48 54 89 55
Adresser votre courrier à Monsieur le Maire

Rosny-sous-Bois, le 13 avril 2018

CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU JEUDI 12 AVRIL 2018

SALLE DES FETES A 19H30

L'an deux mille dix-huit, le jeudi 12 avril, les membres composant le Conseil municipal, convoqués le 6 avril 2018 par Monsieur Claude CAPILLON, Maire, se sont réunis dans la salle des Fêtes, sous la présidence de Monsieur le Maire.

ETAIENT PRESENTS : M. Claude CAPILLON, le Maire

M FAUCONNET, MMES BOYER E, DESHOGUES, MM CAPILLON P, FORT, BOUVARD, MME BAUDONNIERE, M ITZKOVITCH, MME DARGERÉ Adjointes – MMES SMADJA, COTTIN, RULLON, MM POINSIGNON, CYRILLA, MME JACAMENT, M OUCHENIR, MME MENARD, M MESA, MME PINCHON, M MANGON, MME KASRAOUI, M THOMMAS, MME THIBAUT (jusqu'à 19h57), M BEAL (jusqu'à 19h57), MME TURLURE (jusqu'à 19h57), MM BASSE (jusqu'à 19h57), PAILHOUX, CAREL, LE FLOCH Conseillers Municipaux, lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent valablement délibérer, conformément à l'article L2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

ABSENTS EXCUSES AVEC POUVOIR :

M DENNEULIN à M ITZKOVITCH – MME ADJAM à M CAPILLON C. – M BENAMAR à M FAUCONNET - MME HAIDAMOUS à MME BAUDONNIERE – M BOYER JP à MME BOYER E. - MME RIZZO HENRIQUES à M CAPILLON P. – M GHEDIRI à M. FORT - MME AWAD-SHEHATA à MME DESHOGUES – MME BRETEL à MME THIBAUT (jusqu'à 19h57) – M MICHEL à M BEAL (jusqu'à 19h57) – M HANOT à M PAILHOUX

ABSENTS EXCUSES :

MME VAVASSORI, M AMOR, MME THIBAUT (à partir de 19h57), MME BRETEL (à partir de 19h57), M BEAL (à partir de 19h57), MME TURLURE (à partir de 19h57), MM MICHEL (à partir de 19h57), BASSE (à partir de 19h57)

SECRETARE DE SEANCE : Mme E. BOYER

*Le groupe Rosny Ecologique et Solidaire a quitté la salle à 19h57.
Suspension de séance de 19h58 à 20h00.*

✚ **ADOpte** le procès-verbal de la séance du Conseil municipal du jeudi 15 mars 2018.

Adopté à l'unanimité

ADMINISTRATION GENERALE

1. **APPROUVE le plan d'actions en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes dans la vie locale.**

Adopté à l'unanimité

2. **APPROUVE les conventions de mise à disposition de services auprès de l'établissement public territorial Grand Paris Grand Est pour l'exercice des compétences « aménagement », « développement économique » et « clauses d'insertion » pour une durée de 6 mois à compter du 1^{er} janvier 2018. AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer lesdits documents ainsi que leur renouvellement de façon expresse, une fois, pour une durée identique de six mois.**

Adopté à l'unanimité

URBANISME

3. **APPROUVE la cession de deux propriétés communales sises rue Jean Mermoz sans numéro et boulevard Alsace Lorraine au profit de la Société Villages d'or. AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer les actes afférents (promesse et acte définitif). APPROUVE la conclusion d'une convention de participation financière à hauteur de 192 486 € TTC entre la société Villages d'or et la Ville de Rosny-sous-Bois sur les coûts de dépollution des terrains, d'aménagement des espaces verts et du club house dédié à cette résidence.**

Adopté à l'unanimité

RESSOURCES HUMAINES

4. **Point retiré de l'Ordre du jour.**

5. **APPROUVE la création et la suppression de divers postes pour faire face aux besoins des services et afin de procéder aux nominations suite aux avancements de grade, concours et recrutements.**

Adopté par 33 voix pour et 2 abstentions (Servir Rosny)

BATIMENTS

6. **AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à effectuer toutes les demandes nécessaires à l'obtention des autorisations d'urbanisme et de travaux pour l'aménagement du local commercial « Marie-Micheline » sis 1 rue Saint-Denis.**

Adopté à l'unanimité

7. AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à effectuer toutes les demandes nécessaires à l'obtention des autorisations d'urbanisme et de travaux pour l'aménagement d'un poste annexe de Police municipale sis 4 rue Saint-Denis.

Adopté à l'unanimité

EMPLOI

8. APPROUVE la convention de partenariat entre l'Etablissement public du Palais de la découverte et de la Cité des sciences et de l'industrie (EPPDCSI) et la Ville de Rosny-sous-Bois. AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer ladite convention et tout document y afférent.

Adopté à l'unanimité

DIVERS

9. PREND ACTE des décisions municipales prises par Monsieur le Maire dans le cadre de la délégation qui lui est accordée, en application des dispositions de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales.

Prise d'acte

10. VŒU pour la réalisation du prolongement de la ligne de métro n°11 de Rosny-sous-Bois à Noisy-Champs :

DEMANDE au Gouvernement et à tous les partenaires de ce projet d'intervenir chacun, en ce qui le concerne, afin :

- **De confirmer la réalisation du prolongement de la ligne 11 de Rosny-sous-Bois à Noisy-Champs afin qu'il soit réalisé en 2025 comme prévu dans le schéma initial et qu'il accompagne notamment les projets urbains portés par la commune de Neuilly-sur-Marne conduisant à la production de plus de 7000 logements à l'horizon 2030 dont 4200 logements au sein de la ZAC de Maison Blanche, au risque, à défaut de transport structurant, d'engorger encore davantage les réseaux existants et de paupériser ces secteurs en développement ;**
- **Que le décret n° 2011-1011 du 24 août 2011 soit respecté ;**
- **Que l'enquête publique soit réalisée dans les meilleurs délais ;**
- **Qu'Ile-de-France Mobilités et la RATP assurent aux communes concernées que ce projet sera mené à son terme dans l'intérêt des habitants et des tissus économique et universitaire du sud de la Seine-Saint-Denis ;**
- **Que l'ensemble des financeurs prenne des engagements pour la réalisation du tronçon entre Rosny-Bois-Perrier / Noisy-Champs et fixe un calendrier de réalisation compatible avec les projets de développement des communes concernées ;**

- De mieux articuler l'enchaînement des travaux de réalisation de la ligne 15 Est jusqu'à Rosny-sous-Bois avec les travaux du prolongement de la ligne 11 de métro de la Porte des Lilas à Rosny-sous-Bois, déjà en cours sur la commune ;

Adopté à l'unanimité

✚ **Présentation du tableau trimestriel des marchés publics**

PLUS RIEN N'ETANT A L'ORDRE DU JOUR, LA SEANCE EST LEVEE A 20H38.



*R.E.S. (Rosny Ecologique et Solidaire)